



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

# Communiqué de presse

OBV/689

ORG/1495

## **COMMÉMORATION AU SIÈGE DE L'ONU DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LES FONCTIONNAIRES DÉTENUS OU PORTÉS DISPARUS**

(Adapté de l'anglais)

Alors que les Nations Unies commémorent aujourd'hui la vingt-troisième Journée internationale de solidarité avec les détenus et personnes disparues, au moins 40 membres du personnel de l'ONU sont en état d'arrestation, détenus ou portés disparus.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la sécurité et la sûreté du personnel humanitaire\* dénombre 273 cas d'arrestation et de détention par des acteurs étatiques et non étatiques. Le rapport note que le personnel recruté localement est « particulièrement vulnérable ». Il pointe du doigt des pays comme le Soudan avec 66 arrestations et détentions, la République démocratique du Congo, le Sri Lanka, Israël et le Territoire palestinien occupé, la Somalie ou l'Érythrée.

Par ailleurs, 57 arrestations ou détentions ont été le fait d'acteurs non étatiques, en particulier en Haïti avec 14 arrestations ou détentions, en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, au Soudan, en Iraq et en Somalie. Au moins six membres du personnel sont portés disparus en Côte d'Ivoire, en Indonésie, au Liberia, en Sierra Leone, en Somalie et au Sri Lanka.

À ce jour, seuls 82 États Membres, soit 43% d'entre eux, ont ratifié la Convention de 1994 sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, et 11 ont ratifié son Protocole facultatif de 2005 qui étend la protection aux travailleurs humanitaires.

La Journée internationale de solidarité est l'occasion de se rappeler l'enlèvement, en 1985 à Beyrouth, du journaliste et ancien Directeur d'un Centre d'information des Nations Unies, Alec Collett, qui travaillait alors à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Après son enlèvement, l'Association des journalistes accrédités auprès de l'ONU (UNCA) avait décidé de le nommer Président d'honneur.

\* A/62/324 du 7 septembre 2007

\* \* \* \* \*